

Lundi, 11 février 2013

2013-02-11

Séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, onze février deux mille treize (11-02-13) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Onil Giguère
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

ORDRE DU JOUR (suite)

- 1° Demande d'un contribuable - paiement des taxes municipales ;
- 2° Formation - Entretien des équipements récréatifs ;
- 3° Peinture - Camion Inter (boîte et essieu) ;
- 4° Pacte rural - projets ;
- 5° Commandite - Festival du bûcheron ;
- 6° Varia ;

DEMANDE D'UN CONTRIBUABLE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

201302-035

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les membres du conseil acceptent de conclure une entente avec le propriétaire de l'immeuble situé au 1613, rue Hamel sous certaines conditions.

Adoptée

FORMATION ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS

201302-036

Il est proposé par le conseiller Onil Giguère
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien inscrive Dany Guillemette, journalier à la formation offerte par le Conseil Sport Loisir de l'Estrie le 22 février prochain.

QUE la Municipalité de Saint-Adrien assumera tous les coûts d'inscription, de repas et des frais de déplacement.

Adoptée

PEINTURE CAMION INTER (BOÎTE ET ESSIEU)

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

**PACTE RURAL
(PROJETS À PRIVILÉGIÉ EN 2013)**

Monsieur Alain Bourgeois, agent de développement est venu présenter plusieurs projets pour le pacte rural.

**COMMANDITE
FESTIVAL DU BÛCHERON**

201302-037

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse une commandite au montant de 250 \$ pour le Festival du bûcheron.

Adoptée

**DON A LA FONDATION DU CSSS DES SOURCES
(SOUPER SPAGHETTI ORGANISÉ PAR LE CLUB DES AÎNÉS)**

201302-038

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse un don au montant de 250 \$ à la Fondation du CSSS des Sources.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201302-039

Le conseiller Claude Blain propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

« Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

